

Conditions d'annulation/de modification :

- En cas d'empêchement, vous pouvez être remplacé par un collègue. Vous devez cependant nous en informer par e-mail.

- L'annulation se fait toujours par envoi d'un e-mail.

- L'annulation est gratuite en cas de maladie ou d'accident du participant. Vous devez cependant nous en informer immédiatement par écrit, et ce avant le début de la formation; en joignant également les certificats nécessaires par e-mail. Dans ce cas, Symbi'Ose procèdera au remboursement du montant total.

La maladie ou l'accident qui entraîne l'absence d'une partie seulement de la formation ne donne pas lieu à une annulation sans frais.

- En cas d'annulation/modification moins de 30 jours calendaires avant la formation prévue, 10% du prix sera facturé.

- En cas d'annulation/modification moins de 21 jours calendaires avant la formation prévue, 50% du prix sera facturé.

- En cas d'annulation/modification moins de 14 jours calendaires avant la formation prévue, le prix complet sera facturé.

Symbi'Ose se réserve le droit d'annuler une formation pour des raisons d'organisation (par ex. en raison d'un nombre insuffisant de participants) ou de la reporter (par ex. en raison de la maladie du formateur, d'un cas de force majeure ou de l'indisponibilité d'une salle pour cause de force majeure).

Tous les participants seront informés dans les plus brefs délais par e-mail ou par téléphone.

En cas de report à une date ultérieure par Symbi'Ose, chaque participant peut, soit changer de session, soit annuler sans frais. Dans ce cas, Symbi'Ose procèdera au remboursement du montant total.

Dans le cas où une journée d'une formation de plusieurs jours est reportée pour cause de maladie du formateur ou pour des raisons d'organisation, aucun remboursement ne sera effectué. Le participant se verra proposer d'autres dates pour récupérer cette journée perdue.

Ces conditions sont valables pour toutes les formations qui auront lieu dans l'année 2021.